

CERTIFICAT DE PUBLICATION D'UN AVIS PUBLIC

**ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE RÉPARTITION DES SOMMES À  
PERCEVOIR EN 2025 SUIVANTS : MRC-967, MRC-968, MRC-969, MRC-970,  
MRC-971, MRC-972, MRC-973, MRC-974, MRC-975, MRC-976, MRC-978,  
MRC-979 ET MRC-980 PRÉVOYANT LES SOMMES NÉCESSAIRES ET  
SUFFISANTES POUR RENCONTRER LES DÉPENSES DE LA MRC DE  
DRUMMOND TELLES QU'ADOPTÉES LORS DES PRÉVISIONS  
BUDGÉTAIRES 2025**

Je, Amy Boisjoli  
soussigné(e), directrice générale + greffière - trésorière (Titre) de la  
municipalité de Saint-Guillaume certifie sous mon  
serment d'office que j'ai publié l'avis décrit plus haut comme ci-après:

**Dans le cas des municipalités régies par le Code:**

en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents sur le territoire de la  
municipalité, conformément aux prescriptions du Code municipal du Québec, le 22<sup>e</sup> jour  
du mois de janvier 2025, à 9 h 00.

ou

**Dans le cas des municipalités régies par la Loi sur les cités et villes:**

en affichant une copie certifiée de celui-ci sur le site internet le \_\_\_\_\_ jour du mois de \_\_\_\_\_,  
conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités  
et villes* et du règlement applicable.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 22<sup>e</sup> jour du mois de  
janvier 2025.

Amy Boisjoli  
Signature

Titre